

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I <sup>e</sup> L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Délégation aux droits des femmes et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

– Audition de Mme Élise Moison, déléguée générale de  
l'Association Force femmes ..... 2

Vendredi  
30 octobre 2007  
Séance de 17 heures

Compte rendu n° 05

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

**Présidence  
de Mme Marie-Jo  
Zimmermann,  
*présidente***



**La délégation a procédé à l'audition de Madame Élise Moison, déléguée générale de l'Association Force femmes.**

**Mme Marie-Jo Zimmermann, présidente**, après avoir remercié Mme Élise Moison d'avoir répondu à l'invitation de la délégation, a précisé que l'Association Force femmes avait pour objectif :

- d'accompagner dans leur démarche, des femmes en recherche d'emploi ;
- de faciliter leur retour à la vie professionnelle en favorisant leur mise en relation avec des employeurs potentiels ;
- et de participer à la réflexion des recruteurs et des pouvoirs publics sur le rôle et la place des femmes, notamment seniors, dans l'entreprise.

Pour cela, l'association conclut des partenariats avec des entreprises et des organismes attentifs à la diversité et à l'intégration des femmes.

C'est pour ces raisons que la délégation a souhaité recevoir des représentants de cette association pour recueillir leur expérience sur la place de femmes dans l'entreprise, les questions d'égalité professionnelle, d'accès à l'emploi et de progression dans celui-ci.

**Mme Élise Moison** a précisé que son association intervenait auprès de femmes, en recherche d'emploi et de plus de quarante-cinq ans. L'âge moyen des personnes accompagnées s'établit autour de cinquante-deux ans. Ce sont souvent des femmes très compétentes, dont le curriculum vitae répond aux besoins du marché, mais qui subissent une discrimination en raison de leur âge. Trop souvent, elles se découragent et ne répondent même plus aux offres d'emploi.

Le travail de l'association consiste d'abord, à leur redonner confiance en elles et à les aider à définir un projet professionnel. D'autre part, l'association œuvre à sensibiliser des entreprises afin qu'elles offrent une chance à ces femmes, à égalité avec les autres candidats.

La sensibilisation prend du temps. Les grandes entreprises se montrent généralement réceptives mais évoluent très lentement. La constitution d'un réseau économique local mobilisant de petites entreprises fonctionne souvent mieux et les femmes que l'association accompagne parviennent ainsi à être destinataires d'offres d'emploi.

Sur 2 400 femmes accompagnées, 240 ont pu, grâce à l'association, trouver un emploi. Leurs besoins d'accompagnement étaient très variables que ce soit en termes d'information, de formation ou de bilan de compétence.

**Mme Catherine Quéré** a demandé comment cette association avait été créée et comment elle était financée.

**Mme Élise Moison** a indiqué que l'association Force femmes fonctionnait avec quatre salariés et faisait appel à quatre-vingt-cinq bénévoles tous qualifiés en ressources humaines, *coaching* ou comme consultants.

Cette association a été créée il y a deux ans, à l'issue du premier *women's forum* de Deauville, par les femmes françaises qui y participaient et qui ont décidé de monter un projet concret pour venir en aide à des femmes exclues du monde du travail en mobilisant leurs réseaux et leurs compétences.

Elle bénéficie de financement de la part de grandes entreprises, de fondations, du ministère de l'emploi et d'organismes comme la Caisse des Dépôts et Consignations qui apporte également une aide pour la cellule d'accompagnement à la création d'entreprises.

**Mme Marie-Jo Zimmermann, présidente**, après avoir remarqué que l'association remplissait, somme toute, la mission de l'ANPE, a souhaité savoir comment ces femmes entraient en contact avec elle.

**Mme Catherine Quéré**, s'est interrogée sur l'objectif d'une action de l'association consistant à offrir des vêtements de couturiers aux femmes qu'elle suivait.

**Mme Élise Moison** a indiqué que l'association se faisait connaître par voie de presse. et constatait une augmentation importante des inscriptions sur le site. D'ailleurs l'évolution du nombre de bénévoles de l'association pourrait avoir du mal à suivre cette demande.

L'initiative de l'action de communication menée par des maisons de haute couture revient à la directrice commerciale de l'une d'elle. Pour certaines femmes cela peut être un plus de disposer d'un vêtement simple mais élégant favorisant leur confiance en elle.

**Mme Catherine Quéré** a souhaité connaître les caractéristiques professionnelles des femmes qui s'adressaient à l'association.

**Mme Élise Moison** a précisé que ces caractéristiques étaient très variables. C'est la raison pour laquelle l'association cherche à leur offrir le panel le plus large possible de services afin de répondre au mieux à leurs besoins.

**Mme Martine Martinel** a demandé si les femmes qui avaient retrouvé un emploi étaient celles qui avaient le niveau d'études le plus élevé.

**Mme Élise Moison** a observé que cet élément ne faisait pas forcément la différence.

**Mme Marie-Jo Zimmermann, présidente**, a remarqué qu'effectivement les femmes de plus de quarante-cinq ans se heurtaient à des difficultés particulières d'accès au marché du travail alors que l'on pourrait aussi penser qu'elles font preuve d'une disponibilité plus grande.

**Mme Élise Moison** a souligné que son association recevait de nombreuses femmes divorcées vers l'âge de cinquante ans, après de longues années d'inactivité, et qui nécessitent un soutien de longue haleine pour cerner leurs envies, leurs compétences et le marché vers lequel elles peuvent se tourner.

**Mme Marie-Jo Zimmermann, présidente**, a demandé si l'association apportait un soutien à la création d'entreprises et **Mme Catherine Quéré** a souhaité savoir si l'intervention de l'association était gratuite.

**Mme Élise Moison** a répondu que cette intervention était effectivement gratuite et que l'accompagnement vers la création d'entreprises demandait un travail important pour que ces femmes se décident à passer le cap, car elles sont souvent dissuadées d'y procéder. Quand on s'adresse à une boutique de gestion pour financer un projet, il faut que son élaboration soit déjà avancée. C'est pourquoi l'association a créé une cellule de bénévoles composée de femmes de plus de cinquante-cinq ans, toutes chefs d'entreprises.

**Mme Catherine Quéré** a souhaité connaître les entreprises qui ont été créées grâce à l'aide de l'association.

**Mme Élise Moison** a indiqué que cette cellule avait été créée en mars, qu'elle a accompagné une cinquantaine de femmes, parmi lesquelles quinze ont poursuivi leur projet de création. Elles bénéficient du soutien d'un coach un après-midi par mois. Une d'entre elles a créé, en juin 2007, une société de distribution de produits d'accueil à destination des hôtels, des compagnies aériennes... Constatant que les dispositifs d'aide à la création d'entreprises, pourtant efficaces, sont très méconnus, l'association a monté une plateforme d'information.

**Mme Marie-Jo Zimmermann, présidente,** et **Mme Catherine Quéré** ont insisté sur l'utilité pour l'association de se mettre en rapport avec les régions qui sont compétentes en matière de formation et peuvent aider à la création d'entreprises.

**Mme Élise Moison** a ensuite observé que certains bénévoles de l'association étaient conseillers de l'ANPE ou de l'APEC. Pour autant les rôles sont complémentaires. L'association aide à franchir une première étape, mais ensuite l'ensemble des partenaires institutionnels sont indispensables.

**Mme Catherine Quéré** a regretté que ceux-ci ne disposent pas forcément des moyens pour accomplir leur mission.

**Mme Élise Moison** a observé que les femmes accompagnées par l'association étaient sans emploi pour des raisons très variées. Elles sont à un âge où elles peuvent encore avoir des enfants à charge. Certaines d'entre elles ont occupé pendant des années des emplois précaires, par des contrats à durée déterminée, de l'intérim, des « piges », toutes formules qui à un certain âge ne fonctionnent plus. Le secteur du luxe, qui développe un idéal de jeunisme à outrance est particulièrement discriminant. Malgré leur expérience et leurs compétences, elles ne correspondent plus à la réalité du marché du travail et ne peuvent espérer les niveaux de salaire qu'elles connaissaient. Pour peu que leur situation personnelle bascule, certaines se retrouvent dans de véritables situations d'isolement dont elles ont du mal à sortir.

**Mme Martine Martinel** a souhaité savoir comment étaient perçues les femmes travaillant dans l'association.

**Mme Élise Moison** a précisé que les salariées étaient de tous âges et que leur rôle ne consistait de toute façon pas à accompagner les femmes qui s'adressent à l'association, rôle qui relève des bénévoles.

**Mme Claude Greff** a demandé si l'association Force femmes travaillait également sur la mobilité et la promotion professionnelle et quelles étaient les difficultés rencontrées.

**Mme Élise Moison** a précisé que l'association créée de façon récente ne travaillait encore que sur le retour à l'emploi.

**Mme Marie-Jo Zimmermann, présidente** a remercié Mme Élise Moison.